

Lyon, le 16 octobre 2019

Objet : Commission Géographique "Isère Drôme Ardèche"

Madame, Monsieur,

En tant qu'acteur impliqué dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, vous êtes membre de la commission géographique "Isère Drôme Ardèche", issue du comité de bassin Rhône-Méditerranée.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la commission géographique "Isère Drôme Ardèche", qui se tiendra, en présence de Martial Saddier, président du comité de bassin :

**LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2019**  
**DE 10h00 à 15h30** (accueil à partir de 9 h30)  
Espace HEMERA à Alixan (26)

Cette journée sera consacrée à la préparation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027, dont le comité de bassin adoptera le projet en juin 2020 avant une large phase de consultation institutionnelle et du public.

La commission géographique se déroulera en deux temps :

- ✓ **Le matin (10h-13h), une présentation du bilan de la mise en œuvre du SDAGE 2016-2021 sur le territoire et des enjeux sur lesquels le SDAGE 2022-2027 devra apporter des réponses, accompagnée de temps d'échanges avec la salle.**
- ✓ **L'après-midi (14h-15h30), des espaces thématiques participatifs vous permettront de réagir par écrit sur les axes d'évolution envisagés pour le SDAGE 2022-2027** présentés le matin sur les thèmes suivants :
  - la gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique ;
  - la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses ;
  - la restauration des cours d'eau en lien avec la prévention des inondations.

Pour vous permettre de préparer vos contributions aux évolutions à apporter au futur SDAGE 2022-2027, vous trouverez sur le site de l'agence de l'eau (rubrique «Commissions géographiques») des notes présentant quelques réflexions soumises au débat sur ces thèmes.

Un buffet sera servi à l'issue de la séquence matinale.

Votre présence sur l'ensemble de la journée est essentielle afin que votre avis puisse alimenter les réflexions du comité de bassin sur le SDAGE 2022-2027.

Afin d'organiser au mieux la commission géographique, je vous remercie de vous inscrire préalablement à cette réunion avant le **15/11/2019** en remplissant le bulletin de participation accessible par le lien suivant : [Commission Géographique Isère Drôme Ardèche - Formulaire d'inscription](#).

**En parallèle des espaces thématiques ouverts à tous**, et dans le but de progresser dans la mise en œuvre des actions nécessaires aux objectifs du SDAGE, un **«atelier débat» aura lieu de 14h30 à 15h30** sur le thème de **l'association des citoyens** dans la mise en œuvre des projets de préservation et de restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques. A partir du retour d'expérience de la révision du SAGE Drôme, en présence de Monsieur Crozier, président de la commission locale de l'eau de ce SAGE, les participants échangeront sur les apports, facteurs facilitant et difficultés rencontrées dans cette association citoyenne.

**La participation à cet «atelier débat» est limitée à 15 personnes maximum.** Si vous souhaitez y participer, vous devez **vous pré-inscrire spécifiquement** dans la rubrique dédiée du formulaire d'inscription mentionné ci-dessus. Votre inscription définitive à ce café débat vous sera confirmée avant la commission géographique.

Comptant sur votre présence et sur votre contribution active à ce projet majeur, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente de la commission géographique,



Annick CRESSENS